L'ECHO Parlementaire

N°5 - 07/03/2019

No PJ, no party.

Lorsque l'on observe l'assemblée depuis la tribune, on se laisse surprendre. Le saviez-vous ? Il arrive que le temps se contracte sans que vous le vouliez, sans que vous vous rendiez immédiatement compte de ce qui arrive. À ce moment le fil de vos heures de sommeil est si fin qu'il en devient tranchant ; la torpeur alcoolisante d'un décret fermente depuis hier ; vous venez d'éviter les journalistes du JT qui font un best of des visages les plus momifiés ; mais ce n'est pas ça[1]. Non, c'est autre chose. C'est un peu comme si laisser son attention faire des aller-retours entre ce qui se passe dans le sol, vous sentez juste l'écart entre deux temporalités. La première, chère députation, c'est celle que vous vivez dans le royaume tumultueux de l'action et l'ivresse du moment. L'autre, c'est une ligne continue, c'est une semaine qui reste une semaine. Avec assez de pointillés de part et d'autre pour suggérer l'éternité.

« Mais où il veut en venir ce malade ? ».

Profitez. Faites résonner le parlement. Riez. Respectez aussi celles et ceux qui ont mis tant de temps à œuvrer pour que cette semaine vous semble aussi agréablement longue, aussi longuement agréable. Pour ce moment qui vous aura vu évoluer, vous enrichir, vous éclater. Rendez-vous et rendez-leur ce service : donnez le meilleur de vous-même, mettez-vous au service de votre excellence et laissez-le reste derrière vous. Si un jour (je n'ose pas dire demain) vous deviez vous suffire de vos souvenirs, lesquels choisiriez-vous ? Et vous êtes hommes et femmes d'action, alors qu'elle soit pour vous comme un refuge.

« - Hadrien, ressaisis-toi, tu dois écrire ton édito ! – Oh… merci Thomas ».

Excusez-moi… Je ne sais pas ce qui m'a pris, je me suis oublié, c'est sans doute d'avoir trop vu ma tronche en version pop-art dans les lunettes du graphiste. Du coup ce soir c'est talent show et soirée enroule au corbeau ! Au programme dans cet écho : des articles du feu de dieu par des journalistes aussi endurant·e·s que des pilotes de la R.A.F mais

l'hémicycle et ce qu'on en analyse nous forçait à mettre l'instant en suspens.

« Qu'est-ce qu'il dit ?! »

On se laisse surprendre. La députée qui avait la parole est subitement muette. La luminosité rend la beauté des corps avec plus d'insistance. Une page tombe lentement du perchoir et, le temps qu'elle atteigne certifié·e·s sans amphétamines, des illustrations de notre caricaturiste (en exclusivité dans ce numéro, découvrez qui se cache derrière ses lunettes teintées !) et même des photos de nos photographes. On a même des Kiss and PJ un peu subtils (si si). Hey ! Mais si on terminait cet édito par le début ?

Hadrien Courcelles

[1]Vous pourriez penser à l'état de conscience modifié qui permettrait d'éclipser tout le monde sur un décret sans avoir lu une ligne du mémoire de commission, même si c'est impossible.

LE PJ, UN REPÈRE DE JURISTES ET DE FUTUR·E·S POLITICARD·E·S ?

Le Parlement Jeunesse est-il réellement un « repère de juristes et de futur·e·s femmes et hommes politiques ? Détruisons un stéréotype avec quelques profils atypiques !

Quand on demande à quiconque n'ayant jamais participé à une simulation s'il/elle connaît ce qu'est le PJ, grandes sont les chances que la réponse ressemble à « Boh, c'est un meeting d'avocats et de jeunes politiques en cols blancs de toute façon ».

Au fil de nos pérégrinations dans les couloirs du Parlement ou au Sleep Well, nos oreilles curieuses ont pu capter des bribes de conversations entres député·e·s, ces mêmes député·e·s venu·e·s d'horizons différents qui, pourtant discutaient de tout et de rien, des débats, des amendements comme de leurs projets pour la soirée de jeudi.

Parmi ces jeunes, Charlotte Doucet, 23 ans et originaire du Hainaut. Elle est députée dans le groupe Thermidor, qu'elle qualifie du « meilleur parce que c'est la majorité » et participe à la commission sur le décret enfance, qu'elle a choisi car c'était un sujet qui lui parlait personnellement. Si vous ne la visualisez pas, c'est la fameuse logopède qui nous a tou·te·s réchauffé le cœur avec sa présentation en langage des signes (en tout cas à Vie PJ on a adoré).

Nous lui avons évidemment demandé ce qu'elle avait pensé du PJ avant d'y participer et ce qu'elle en pensait. Comme d'autres, elle a aussi eu peur que cette simulation soit un meeting de cols blancs mais a vite découvert que c'était tout sauf le cas. Si le stress l'habitait lors de la journée d'accueil, alors que certain·e·s député·e·s en devenir montraient de quoi ils/elles étaient capables, il l'a vite quittée dès son arrivée, « grâce aux gens sympas » qu'elle a appris à connaître.

Et donc, en toute logique elle conseille absolument de participer à une simulation du Parlement Jeunesse, une expérience « humainement forte qui permet d'apprendre concrètement ce qu'est être citoyen·ne, en plus d'être un exercice intellectuel de groupe » ; une parfaite Péjigonienne ! Écoute, ouverture, réflexion et passage à l'action sont pour elle les quatre choses qui définissent le mieux le PJ.

Quand nous finissons cette interview improvisée sur un coin de table entre deux bières (et un soft pour elle), les autres Péjigonien·ne·s continuent leurs discussions, des éclats de rire se font entendre jusqu'au premier étage, toutes et tous profitent de la soirée avant une nouvelle journée au Parlement. Le genre d'image que chaque jeune devrait voir pour savoir ce que c'est le PJ, ce que c'est d'être Péjigonien·ne.

Guillaume Denebourg

Tu veux ou tu veux pas ?

Il est venu le temps des séances plénières! La députation Péjignoniènne a voté, hier matin, des amendements au décret des Affaires étrangères.

Cinq amendements ont été débattus lors des séances plénières, certains faisant l'objet de positions bien marquées alors que d'autres ont fait l'objet d'un accueil plus mitigé auprès des député.e.s.

Un retour en arrière pour le nucléaire ?

Un retour en arrière a été suggéré par un membre de la députation afin de revenir à la version originale de l'article 2 tel qu'il avait été proposé par la Ministre Guillaume, à savoir l'interdiction de la recherche et du développement en matière nucléaire. Fait intéressant, les débats sur cette technologie ont

principalement tournée autour de l'écologie. Les détracteurs de cet amendement ont principalement pointé du doigt l'importance de maintenir la recherche en matière nucléaire comme source énergétique alternative grâce à la fusion. Des arguments qui ont convaincu l'assemblé puisque la députation a rejeté l'amendement.

Une évolution des mentalités qui ravit la Ministre

Un ajout à l'article 5, proposé par le député Desbiens, a fait l'objet d'un succès notable puisque celui-ci a été adopté avec 71 voix. Cet ajout a pour objectif d'inclure les acteurs non-étatiques à la table des négociations lors d'un processus de paix, incluant aussi les groupes terroristes. La guerre a changé, c'est un fait! Les chiffres parlent d'eux-mêmes, les conflits inter-étatiques diminuent plus vite que le nombre de conflits internes. Une réalité qui a été prise en considération par cette proposition d'amendement et qui a séduit notre Ministre des Affaires étrangères. Enthousiaste, elle a salué la proposition, la qualifiant de « brillante », invitant même le reste de la députation à voter en faveur.

Un amendement qui aurait pu séduire

Le député Sarac a essayé de convaincre le Parlement péjigonien d'adopter un amendement complétant l'article 6 avec les termes de « collectivités locales » et en rajoutant une quatrième condition à l'aide humanitaire. L'amendement aurait pu éventuellement passé si les termes « collectivités locales » n'avaient pas figuré dans la proposition. Le manque de clarté de ces termes n'a pas permis à l'amendement d'être adopté. Principal argument de ce refus, la contradiction qu'aurait représenté un tel ajout face à l'esprit même du décret. Intervenir sur l'invitation de collectivités locales auraient représenté une forme d'ingérence allant à l'encontre de la souveraineté des Etats. De même, cela aurait été à l'encontre de la neutralité que souhaite la Ministre pour notre Etat, car il y a un risque pour que de telles invitations soient formulées dans le cadre d'un conflit armée.

Le chapitre sur le rayonnement économique a eu chaud !

Une proportion d'abrogation pour l'ensemble du chapitre 2, titre 3, du décret a été soumis au vote du Parlement péjigonien. Celui-ci « a eu chaud » mais il restera bel et bien proposé le jour du vote final du décret. Néanmoins, il semblerait que la députation ait voté pour le maintien de ce Chapitre sans pour autant être convaincu par celui-ci. Ce qui ressort des débats, c'est plutôt l'idée de le maintenir faute de mieux, faute de propositions concrètes pour le remplacer… La question qui restera en suspend suite aux débats est la suivante : Le capitalisme, peut-il mettre fin aux inégalités ?

Constance Lecomte

«Cher·e·s député·e·s, racontez-vous vos vies !» ou «Le dilemme du décret Égalité»

« Qu'est-ce que c'est chiant ce problème de femmes. Moi j'ai envie qu'elles puissent se balader librement la nuit! », nous confie un député. Or, même avec les meilleures intentions, cela s'avère être plus facile à dire qu'à faire.

Ce mercredi, le décret « visant à lutter contre les violences sexuelles dans l'espace public » fraîchement amendé par la commission sur l'égalité des chances a été présenté devant l'ensemble de la députation, qui s'est empressée d'y rédiger ses amendements.

A l'image des débats en commission, la discussion risque d'être mouvementée ce jeudi matin en hémicycle. En effet, entre les hommes qui reconnaissent « faire partie du genre oppressant », comme M. le député Stanislas, et celles et ceux qui mettent en garde contre les « discriminations à l'égard des hommes », le fossé est grand.

Questionner nos convictions

Et pourtant, il n'est pas insurmontable. Pour donner une petite piqûre de rappel (au risque d'être traitée d'idéaliste bisounours) : l'humanité a traversé des fossés, a bâti des ponts aux allures les plus impressionnantes. En matière de droits des femmes, les siècles passés ont vu des avancées jugées inimaginables encore peu de temps avant.

Alors pourquoi avons-nous, dans notre petite commission péjigonienne, tant de mal à nous entendre ? D'abord, le sujet est sensible. Mais au-delà de cette évidence, il vient toucher à nos convictions. Et ces convictions, on ne les acquiert pas du jour au lendemain, mais elles se forgent lorsque nous vivons des expériences similaires, lorsque nous provenons d'un milieu commun.

Afin de trouver un terrain d'entente, il est primordial d'effectuer un travail d'interprétation, non seulement des expériences de l'autre, mais avant tout de son propre arrière-fond. D'où viennent les valeurs que je défends ? Suis-je en faveur d'un tel article parce que l'argument me convainc ou parce qu'il s'approche de mon propre monde vécu ?

La confrontation plutôt que l'intercompréhension

Malheureusement, le travail parlementaire ne prête que difficilement à ce chemin de déconstruction. En alternant les interventions « pour » et « contre », avec ses innombrables « en conclusion monsieur le député », il favorise la confrontation plutôt que l'intercompréhension. Loin de vouloir attaquer l'excellent travail des président·e·s de commission et dans l'impossibilité de pouvoir modifier la procédure à court terme, il s'agit ici d'une invitation d'ordre plus général. A savoir : aussi longtemps que l'interlocuteur·rice sera de bonne volonté (mais pas une seconde de plus !) et aussi laborieux que ce soit, il s'agira d'être conscient de sa propre histoire et de prêter l'oreille à la celle des autres.

Catlin Lhoest

Mettons les choses au point sur les «i»

Des réactions positives se font entendre dans l'hémicycle en ce mercredi matin lors de la lecture des modifications apportées au décret santé.

Parmi celles-ci, la députée Batik apprécie la modification de la liste des comportements à risque (désormais mieux formulée et moins intrusive selon elle), ainsi que la précision du pouvoir qui est attribué au CRSS. Quant à la députée Munday, l'idée d'espacer les bilans de santé obligatoires en cas de comportements exemplaires lui a particulièrement plu.

Changera, changera pas ?

Pour rappel, cinq amendements relevant de sujets particulièrement sensibles ont été sélectionnés pour être discutés et votés. Trois d'entre eux ont été finalement rejetés par la députation (concernant les IST, les assurances complémentaires, et la possibilité de choisir de recevoir des soins en cas de situation urgente ou non). Quant aux deux autres (à propos de la présence de certains produits dans la publicité, et de l'assouplissement du remboursement des soins de santé pour des pathologies causées par un comportement à risque), ils ont su convaincre, et ont été adoptés !

Reste à découvrir si la réglementation de la publicité de produits tels que les boissons alcoolisées conduira à une évolution similaire à celle appliquée au tabac il y a plusieurs années (voir encadré).

« La connaissance est une vertu super chouette »

Deux idées ne semblant pas toujours claires sont à rappeler avant le vote final de vendredi (vote qui pourrait impacter durablement la vie en Péjigonie !):

-Titre III, chapitre 3: « le/la patient·e bénéficie d'un remboursement de 2,5% par an (…)» dans le cas de pathologies non causée par un comportement à risque. Ce remboursement est bien *non rétroactif.* Remarque : attention à utiliser à bon escient les termes causalité et corrélation (voir encadré).

-Aucune habitude ou comportement n'est *interdit* par le décret.

Elena McGahan

Image (non représentative du sérieux dans lequel le décret a été amendé) du staff encore en train de se mettre la tête à l'envers.

Corrélation ≠ causalité

Deux évènements peuvent être *corrélés* sans qu'il n'y ait spécialement une relation de *cause* à effet entre eux. Coluche ironisait d'ailleurs: « la probabilité de mourir dans un lit d'hôpital est 10 fois plus grande que dans son lit personnel. Moralité : évitons à tout prix l'hôpital ! ».

Autre exemple: un pic du nombre de noyades simultané à un pic de ventes de glace.

Corrélation? Oui. Causalité? Non mamène. Facteur explicatif oublié: une météo clémente.

Evolution des règles encadrant la publicité des cigarettes en Belgique

L'OMS a imposé en 2003 des objectifs à atteindre concernant la cigarette dans la publicité, en laissant à chacun de ses membre la possibilité de déterminer les moyens pour y parvenir.

En Belgique, plusieurs arrêtés concernant l'interdiction de la publicité directe, ainsi qu'une limitation de la publicité indirecte ont été adoptés entre 1997 et 2001. Cette interdiction se voit cependant contournée (cigarettes sur des affiches, dans des films, dans des médias imprimés, etc).

Ce sujet a de nouveau fait parler de lui en 2018, lors de l'application d'une diminution drastique de l'amende imposée pour publicité illégale.

Le décret dont vous êtes

Saurez-vous franchir les innombrables obstacles sur votre chemin et devenir ZE parent·e ultime ? Cette aventure n'attend que la rencontre entre deux gamètes dans de bonnes conditions. Facile, non ? Si vous ne souhaitez pas de progéniture, rendez-vous en §1, si oui, §2.

§1 – Engendrer une descendance n'est pas une décision à prendre à la légère et choisir de ne pas le faire est un choix tout à fait honorable. Comme le disait une amie à moi : « un·e enfant est la pire des MST (la chlamydia, elle, ne fait que gratter) ». N'oubliez cependant pas, le stérilet ne protège ni des IST, ni des MST.
À bon entendeur·euse.

§4 – Vous vous retrouvez face à votre tout premier boss : le terrible Ivan Bilan-Ovitch. De sa voix caverneuse, il vous tend un paquet de feuilles et un crayon. Si vous répondez correctement à ses énigmes, vous atterrissez directement au §7. Si vous pensez que lancer une tranche de fromage sur le visage de votre bébé est franchement hilarant, filez au §5.

§7 – La tête pleine de vos connaissances (nouvellement) acquises, on vous dirige gentiment vers un médium. Celui-ci prétend avoir toutes les réponses à l'univers, la galaxie et au sujet le plus mystérieux de tous : les enfants. Fasciné·e, vous retournez le voir tous les trois mois. Vous lui posez toutes vos questions les plus pressantes et métaphysiques. Le plus beau ? Il ne vous fera jamais payer. Votre aventure continue au paragraphe suivant.

§2 – Si cet enfant sera votre premier·ère, ou si cela fait plus de dix ans depuis le dernier·ère, sautez directement au §4. Si le second, troisième ou vingt-sixième bébé arrive avec relativement peu d'intervalle, passez au 3.

§3 – Vous êtes tranquilles, profitez-en ! Partez en vacances mais évitez les comportements à risque – comme le cocktail au bord de la piscine ou la bronzette sans crème solaire –, sait-on jamais que votre assurance refuse de vous rembourser vos potentiels soins de santé. Apparemment, vous êtes un·e bon·ne parent·e !

§5 – Vous échouez à votre premier test – le boss n'avait pas le sens de l'humour – mais tout n'est pas perdu. Vous clopinez à l'écart du chemin principal pour panser votre égo brisé en mille morceaux. Un étrange mage à la barbe blanche vous propose une transmission de savoirs. Vous devenez son apprenti·e pour une quarantaine d'heures. Si vous fuyez la formation avant sa fin, continuez au paragraphe suivant, si vous la terminez assidûment, repartez avec votre chapeau en pointe orné d'étoiles au §7. Si vous ajoutez une longue barbe, on vous prendra pour Merlin l'enchanteur. Ne me remerciez pas pour ce conseil de qualité et continuez votre chemin, pauvre moldu.

§8 – En parallèle, le médium vous recommande/force à voir l'une de ses consœurs, une mentaliste. Elle surpasse en tous points votre psychologue habituelle et vous convainc de revenir la voir régulièrement. SURPRISE ! Il s'avère qu'elle est votre deuxième boss de jeu, et une récurrente en plus ! En lisant votre esprit, elle détermine tous les ans si tout tourne rond chez vous. Pour découvrir votre diagnostic, rendez-vous au choix au §9, 10 ou au 11. Au pire, faites pile, face ou tranche pour décider. Ou alors pierre, papier, ciseaux si vous aimez perdre votre temps.

le héros/l'héroïne

§9 – Bon et bien, apparemment, vous êtes un dangereux individu aux tendances psychopathiques. Pas de chance, la mentaliste vous a dénoncé·e aux autorités compétentes et les services sociaux débarquent chez vous, défonçant la porte à coup de hache tel un auteur devenu fou dans un hôtel vide. Quoi ? Vous n'avez pas reçu le préavis de visite domiciliaire la veille ? Too bad. Game Over.

§10 – Félicitations, vous êtes normal·e (quoiqu'un brin chiant·e). La mentaliste, vaguement déçue, vous renvoie chez vous. Vous pouvez vous rendre sereinement au paragraphe 3.

§11 – Votre mentaliste – que vous soupçonnez de vous hypnotiser – émet quelques doutes sur votre santé mentale et psychique. Sortant de là, vous vous grattez la tête en jetant un coup d'œil à votre mioche. Il/elle vous regarde avec de grands yeux. Vous rentrez. Elle vous enverra l'ONE pour s'assurer que votre descendance ne deviennent pas aussi ratée que vous. Ne le prenez pas mal, c'est pour son bien. La « gestapo de l'enfance » débarquera à maximum quatre reprises par an sur les 18 premières années de votre gosse. Celle-ci décidera arbitrairement de votre sort en observant votre petite famille. Deux issues possibles : faites un OXO pour vous décider entre §3 (X) et §9 (O).

Alors, votre parcours était-il semé d'embûches ou ressemblait-il plutôt à une promenade de santé ? Votre côté aventurier s'est-il réveillé ou avait-il la gueule de bois, comme un lendemain de Corbeau ? Quoiqu'il en soit, aiguisez vos machettes et retournez avec motivation trancher dans les débats qui s'offriront à vous en ces deux derniers jours. Le parcours du combattant-parent, ce n'est pour maintenant. Mot de fin demain.

Odile Vanhellemont

Sur la délibération des élu·e·s en Péjigonie: une étude de terrain

Et si, après deux journées intenses consacrées entièrement aux amendements des décrets, on vous proposait d'oublier leur contenu pour un instant? Tentant, non ? Car le PJ, c'est aussi une expérience humaine et un exercice de délibération.

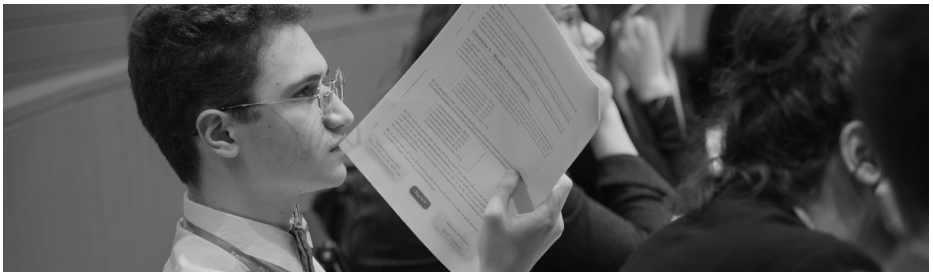

Tous les membres ont certainement ressenti cette dynamique de groupe qui les anime lorsque tous et toutes – et ce parfois jusqu'au petit matin – se donnent ce but commun de présenter à leurs collègues le plus joli décret. Pourtant, comme nous le montre une étude non représentative à laquelle vous avez sans doute participé un café à la main, il y a également eu de grandes divergences quant à l'ambiance et à la forme des délibérations.
Les commissions « enfance » et « égalité » sont celles qui affichent le moins de modifications d'opinion. Les personnes interviewées ont généralement peu changé d'avis, restant soit mitigées, soit affermissant leur accord ou leur opposition. Ce constat n'est pas problématique en soi, mais il peut servir d'occasion pour s'interroger davantage sur la diversité et la polarisation du débat, qui a néanmoins été reçu comme très instructif par certain·e·s.

Curieusement, il en va tout autrement pour les commissions « affaires étrangères » et « santé ». Ici, 75% des individus interviewés ont changé d'avis en cours de commission et tous·tes se sont montré·e·s satisfait·e·s de la qualité des débats. Une tendance que confirme le Ministre de la Santé Bastian Gonzalez Vanhespen : « grâce au travail préalable des député·e·s, nous avons pu adopter des amendements à consentement unanime », en ajoutant toutefois que « la qualité du débat était inversement proportionnelle à nos heures de sommeil ».

Catlin Lhoest

Le conflit armé pour les nuls

Il faut prendre en considération qu'il existe deux types de conflits armés. Généralement ils ne sont pas inconnus des non initié·e·s mais mal compris. Prenons alors le temps de nous arrêter sur cette notion.

Comment les identifier ?

Pour parler d'un conflit armé, il faut d'abord se demander, si nous sommes, tout simplement, en présence d'un conflit. Pour cela, il faut cumuler deux conditions : les parties au conflit doivent pouvoir être identifiables et il faut aussi une certaine intensité des hostilités. Ensuite, pour qualifier un conflit, il faut se pencher sur les acteurs de ces conflits.

Les conflits armés internationaux et non-internationaux

Il existe trois scénarios pour lesquels, la qualification de conflits internationaux peut s'appliquer. Le premier scénario est la forme la plus « classique » des trois, il s'agit d'un conflit entre deux Etats. Le second scénario est rare, voire même étrange au premier abord, mais il est envisageable -du moins, il a été pensé en droit international. Ce scénario englobe la possibilité d'un conflit entre un Etat et une Organisation internationale. Enfin, le troisième scénario concerne les conflits entre un Etat et un mouvement de libération nationale. Que signifie ce terme barbare ? Il s'agit d'un mouvement qui agit au nom d'un peuple dont un droit à l'autodétermination lui a été reconnu. A l'inverse, les scénarios dans le cas des conflits armés non internationaux sont plus simples : soit le conflit oppose un Etat à un groupe rebelle, soit les acteurs impliqués sont deux groupes rebelles..

Constance Lecomte

Mystère à résoudre

La dame dans l'hémicycle avec des lunettes et (probablement) un fusil

Lorsque le cru 2019 du PJWB discute de sujets épineux, c'est toujours avec une attitude exemplaire de tolérance, même entre opinions divergentes.

Toujours ? Que nenni ! Un débat résiste encore et toujours à rendre les relations complètement harmonieuses au sein de la députation. Le ton est monté à plusieurs reprises, des amitiés de longues dates ont été mises à l'épreuve,… La raison ? Le mystère du port constant de lunettes noires de Tracy Heindrichs (pain-saucisse pour les intimes).

Les hypothèses les plus fréquemment avancées sont :

-C'est une célébrité, qui préfère garder son anonymat. Les paris penchent pour une proche de Karl Lagerfeld.

-Elle est l'une du nombre croissant de victimes que notre capitale connait depuis l'arrivée des trottinettes électriques. Ces inconscient.e.s sans casque !

-Elle veut cacher les tatouages en forme de larmes qu'elle a au coin des paupières.

-Elle a la flemme d'appliquer du mascara le matin.

Et toi, quelle est l'explication à laquelle tu crois ? Partage ton hypothèse au 0497.70.03.11 ! Celui/celle qui se rapprochera le plus de la réalité gagnera… un dessert au spéculoos ! (on a un petit budget ok)
Ceci dit, un point sur lequel la députation est unanime est la qualité des caricatures. Pour reprendre une image utilisée par le second vice-président chevalier de la légion d'honneur Martin-Schmets : les caricatures de Tracy, « c'est comme les bébés phoques, tout le monde aime ça ».

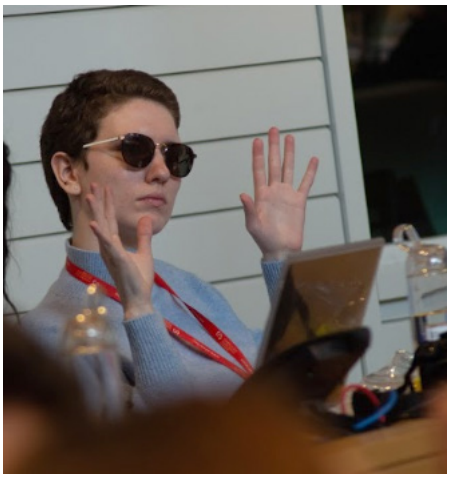

Elena McGahan

Pas de risque que ton mascara coule si t'en appliques pas

Cinquante nuances de cernes

En cette avant-dernière édition de l'Écho Parlementaire, Vie PJ vous propose une analyse poussée et sérieuse du grand oublié de cette simulation : le sommeil.

En effet, les participant·e·s veillant jusqu'à très tard le soir (ou très tôt le matin, c'est selon…) ne sont pas rares, ils/elles seraient même très représenté·e·s cette année. De l'aveu même de notre chère Vice-Présidente, dormir est une activité que l'on fait peu pendant notre immersion en Péjigonie, en particulier les membres du Staff qui, rappelons-le, se coupent en quatre pour nous proposer une expérience aussi riche.

D'après plusieurs avis recueillis au sein de notre rédaction, dormir se positionne juste après notre sens du dévouement, notre amour du travail bien fait, dans le top de nos priorités ; un constat qui concorde avec l'abnégation de notre chère députation.

Malheureusement, comme le disait un Alumni lors de son interview au JT de mercredi, « il y a un moment où le corps lâche ». Alors lisez bien, Péjigoniennes et Péjigoniens, de tous horizons et rôles confondus : tenez bon !

Guillaume Denebourg

La tribune de Tracy

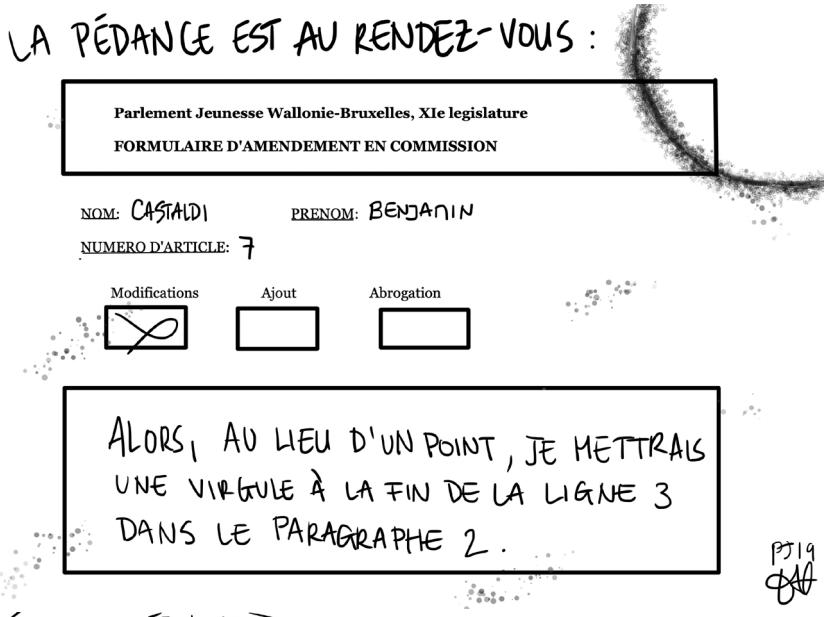

"Ssssh."
- Hanna-Jo
"Sssssssh!"
- Toujours Hanna-Jo
"SSSSSSSSSH."
- Hanna-Jo, encore et toujours
SANS UN BRUIT
- DANS TOUS VOS SÉNATS, DÉBUT MARS 2019 -
Parlement Jeunesse Wallonie-Bruxelles, 23e simulation,
lisez nos articles au lieu de beugler dans les couloirs
du sénat, nondidjû. Bon appétit, bisouske.

Le JT est le meilleur moment de mes longues journées, je guette ton regard chaque instant avec l'espoir de le croiser. Ton rayonnement n'a d'égal que mon épuisement qui disparaît par la magie de ta présence. A force de lever la tête pour le chercher je finirai la semaine avec un torticoli. Je t'offrirai mon corps et mon esprit pour le meilleur et pour le pire, que ce soit pour une nuit ou pour la vie.

Cher voisin, ta présence en commission et à ma grande joie en plénière me fut d'une grande aide pour affronter les remous des interventions. Tu resteras le symbole de mon PJ23. By the way : est-ce que t'aimes le vin ?

De la part de tout le quatuor Affaires étrangères

Kiss & PJ

Ma chère belle délégation Québécoise
Vous avez refait ma semaine
Votre départ sera pour moi une immense peine
Ma chère délégation Québécoise
(Qu'est-ce qui rime avec québécoise wtf ?)
Frédéric, tu me fais chavirer
Autant que les flageolets me font péter
Viens dans mon lit ce soir
Chambre 303, nous serons dans le noir
Fouette-moi fort les fesses
Oh oui, ma petite gerboise
Touche ma frite qu'elle se dresse
Vive la délégation Québécoise

L'heure de Cupidon a sonné,
Il est temps pour lui d'annoncer
les deux loups-garous amoureux.
Entre les regards qui dévorent,
Les griffes de la louve enflamment son corps,
ils passent leur temps au PJ,
Côte à côte jusqu'au bout de la nuit,
Potion de sorcière ou main de voyante,
Cher(e) député(e)s assistez à une amour naissante,
N et J je vous vois, même si je ne vous regarde pas.

Ce poème est pour toi mon beau brun littéraire,
Pour ta sensibilité en Alexandrin,
Je songe à toi nuit et jour nu sans lendemain
Ne sois pas une belle bouche fraîche et laisse-toi faire,
Ceci est une invitation à ta beauté,
Pour qu'elle comble la frustration d'une telle passion,
Alors s'il-te-plait, "gentil" garçon viens me retrouver,
Je m'arrête là pour aujourd'hui malgré l'envie,
Non Cocteau je ne peux feindre mon excitation,
Tels les hommes mais sans cordages je suis sous tension,
Viens sur mon embarcation ô je m'en languis.

Cher futur docteur Pannus, dès l'instant où je t'ai croisé j'ai compris que j'étais dans un train (#écologie) dont ton coeur est le terminus. Comment ferai-je dès à présent pour retourner un jour, sans penser à toi, dans mes syllabus ? Aussi sucrée qu'un dragibus, notre nuit finira dans les cumulus. Bref, je terminerai par ces mots délicats Monsieur Pannus, j'aimerai sentir ton phallus effleurer tendrement mon anus !

Parlement Jeunesse
Wallonie-Bruxelles,
23e édition

En cas de problème :
Ludovic Panepinto
0493/12.76.87

Samantha Nembetwa
0471/68.63.18

PJ WB

Ont participé à ce numéro...
Rédaction :
Thomas Ravanelli
Hadrien Courcelles
Constance Lecomte
Catlin Lhoest
Elena McGahan
Guillaume Denebourg
Odile Vanhellemont

Photo
Lauren Spann
Eve El Ayadi

Mise en page
Jason Denisse

Illustration
Tracy Heindrichs

Parlement Jeunesse Wallonie Bruxelles
@PJ_WB
parlementjeunesse